

FO Banques et Sociétés Financières soutient la Fédération des Employés et Cadres ainsi que la Confédération **FO**, pour une mobilisation franche et massive le 9 octobre 2018.

Alors que les politiques idéologiques actuelles tendent à la destruction du modèle social, notamment par l'explosion des inégalités et la casse des droits collectifs, il est indispensable de dire **NON** à de tels projets.

Aujourd'hui, les atteintes nous concernent toutes et tous et pèsent sur nos droits :

- ✚ risques sur les droits des salariés et demandeurs d'emploi en matière d'assurance chômage,
- ✚ destruction de notre système de retraites,
- ✚ atteintes aux services publics,
- ✚ révision majeure des politiques de formation professionnelle pour les salarié(e)s (individualisation et réduction de droits et d'accès),
- ✚ attaques portées à notre système de santé,
- ✚ salaires en berne et pouvoir d'achat négatif.

Pour **FO Banques et Sociétés Financières**, toutes les actions de **FO** pour défendre ces droits en général, se cumulent avec nos revendications de branche.

Les salarié(e)s des banques et sociétés financières revendiquent des augmentations de salaires, de meilleures conditions de travail (les dégradations s'accroissent) et l'arrêt des suppressions de postes.

En effet, il est indispensable que les tâches quotidiennes puissent être traitées "normalement" et sans stress ou émergences de risques psychosociaux par celles et ceux qui sont en poste, et les établissements bancaires doivent permettre cela au titre de la protection de la santé physique et mentale des salariés.

FO Banques et Sociétés Financières défendra toujours les droits fondamentaux des femmes et des hommes au travail.

FO appelle les gouvernants à entendre les attentes sociales qui s'expriment dans tous les secteurs.

Aujourd'hui, alors que les dividendes explosent partout en France et dans le monde, les salarié(e)s ne doivent pas être les oubliés du système. De vraies politiques de partage des profits et des richesses doivent être désormais conduites en augmentant les salaires, pensions, retraites et minima sociaux.

La grève interprofessionnelle du 9 octobre et les manifestations sont les moyens qui permettront de faire entendre votre voix, pour peser dans les négociations à venir.

Rapprochez-vous de vos Unions Départementales pour connaître les modalités d'actions des grèves et manifestations.



Smartphone



Internet

Délégation Nationale
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA1
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05
Mail paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter

